



En quête de marchés financiers efficaces pour la région de la SADC

(Synthèse)

Série de documents de travail

WP/2017/01



Le présent document est destiné à l'usage du public. Il peut être redistribué sans l'autorisation du Centre of Excellence for Financial Services, à condition d'en citer la source et de donner crédit aux auteurs.

Le Centre of Excellence for Financial Services est un organisme sans but lucratif axé sur la recherche collaborative, rassemblant des dirigeants éclairés, des experts de l'industrie et des universitaires locaux et internationaux pour s'interroger sur le rôle que les services financiers peuvent jouer dans la réalisation d'objectifs nationaux et internationaux. Le présent document de travail est disponible en format électronique sur www.coefs.org.za.



Synthèse

La désirabilité d'un marché financier efficace à l'intérieur des frontières nationales a été largement documentée. L'intégration financière transfrontalière en tant qu'objectif régional devrait reconnaître la nécessité de coordonner les objectifs nationaux dans le cadre d'une organisation régionale appropriée, en facilitant, le cas échéant, la modification de la législation nationale. Un processus d'adhésion aux meilleures pratiques internationales permettra au fil du temps de fournir la référence nécessaire à partir de laquelle chaque territoire pourrait être évalué pour vérifier leur conformité à cet objectif.

Un chemin critique vers la réalisation de ces avantages scientifiques serait d'adopter une approche d'harmonisation régionale en instaurant des normes internationales pour la documentation qui sous-tendent les opérations financières transfrontalières. En adoptant ces normes internationales et en s'attaquant aux principaux obstacles juridiques qui existent actuellement dans les cadres juridiques nationaux, la reconnaissance des arrangements contractuels internationaux prévoirait des opérations avec n'importe quelle juridiction et rassurerait les investisseurs internationaux, les banques panafricaines et les entreprises ayant une portée régionale et internationale.

Des organisations internationales telles que l'International Swaps and Derivatives Association (**ISDA**¹) et l'International Capital Markets Association (**ICMA**²) fournissent des contrats convenus à l'échelle mondiale, compris par les participants de l'industrie, y compris les régulateurs et les décideurs politiques, sur les marchés des produits dérivés et de rachat d'obligations. L'intégration de ces contrats dans le système financier exigera toutefois un examen de l'approche de chaque juridiction en

¹ L'accord-cadre ISDA fournit une norme mondialement acceptée pour constater le caractère exécutoire de la compensation et de la garantie pour les opérations de produits dérivés de gré à gré par les décideurs politiques, les régulateurs et les autorités de surveillances, et les institutions financières dans le monde entier. Pour plus d'informations, voir www.isda.org

² L'ICMA a publié le Global Master Repurchase Agreement (GMRA) fournissant un accord juridique pour les opérations de rachat. Pour plus d'informations, voir www.icmagroup.org

matière de législation sur la faillite. En tant que bloc économique, la SADC est encouragée à commencer à mettre en œuvre un projet de révision de la législation sur l'insolvabilité afin d'atteindre un objectif commun pour tous ses membres.

Un engagement assurant que chaque cadre juridique national reconnaît et respecte le caractère juridiquement exécutoire de ces contrats juridiques internationaux types réduirait la prime de risque liée aux opérations et permettrait le partage des risques par le transfert des risques aux parties désireuses et capables de le faire. Pour l'autorité de surveillance des risques systémiques, comprendre l'impact de ces contrats sur un programme de recouvrement ou de résolution est essentiel pour prendre des décisions éclairées. En outre, la reconnaissance au niveau national pourrait débloquent le partage des risques dans le pays où les contreparties d'une parfaite combinaison peuvent négocier sur le marché intérieur tout en permettant aux banques multinationales et aux sociétés de fournir des liquidités à ces marchés. La région de la SADC pourrait débloquent de nombreux avantages par le biais de ce processus, notamment la réduction des frais juridiques et de vérification, l'amélioration de la confiance des investisseurs et de la prime de risque pays, ainsi que la fourniture d'outils aux gestionnaires des risques susceptibles d'améliorer les processus d'atténuation des risques.



